Elaboration du PRSE 4 Nouvelle-Aquitaine

GT 4 – La protection des ressources destinées à la consommation en eau potable, la sécurité sanitaire de l'eau distribuée et l'accès à une alimentation saine et durable

29 septembre 2023 à Bordeaux

Présentation de la journée

Objectifs du GT 4 – La protection des ressources destinées à la consommation en eau potable, la sécurité sanitaire de l'eau distribuée et l'accès à une alimentation saine et durable

Construire collectivement,

en associant largement les acteurs locaux,

et en prenant en compte le contexte du changement climatique

dans une continuité avec certaines actions du PRSE 3 et en cohérence avec les orientations du PNSE4

les objectifs opérationnels et les pistes d'actions du futur PRSE4 pour mettre en œuvre le objectifs stratégiques suivants :

- **1. Améliorer la sécurité sanitaire de l'eau potable**
- **2. Préserver les ressources en eau destinée à la consommation humaine**
- **3. Renforcer la prise en compte des enjeux de santé-environnement dans les démarches territoriales en lien avec l'alimentation**

Déroulement de la journée

Matin (10h-12h30) :

- Présentation du **cadre national** et des principes d'élaboration du PRSE4 Nouvelle-Aquitaine
- **Eléments d'enjeux :** état des lieux, bilan/résultats de l'évaluation du PRSE3, articulations autres plans et prm, avis du CESER, cadrage du GT relatif aux thématiques liées à l'EAU puis à l'ALIMENTATION
- Présentation des **principes méthodologiques** de formulation des objectifs et actions
- Contributions individuelles

Déjeuner (12h30-14h)

Après-midi (14h-16h):

- **Ateliers thématiques**
- Conclusion de la journée et perspectives

Eléments de cadrage

cf. Document dédié

Equipe d'animation restreinte du PRSE : animation@prse4-na.fr

- Christophe DEBOVE, chargé de mission auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine
- Sabine HAUTREUX, chargée de projet PRSE, ARS Nouvelle-Aquitaine
- Anne-Laure AVIZOU, chargée de mission santé-environnement, Région Nouvelle-Aquitaine

3

Contexte et éléments d'enjeux pour le PRSE4 sur la thématique de l'eau
Retours sur le PRSE3 et cadrage pour le PRSE4

3

Contexte et éléments d'enjeux pour le PRSE4 sur la thématique de l'eau
Retours sur le PRSE3 et cadrage pour le PRSE4

Eléments de contexte ARB-NA

Contexte général Ressources en eau Nouvelle-Aquitaine

PRSE4 - 29/09/2023

Les actions de l'ARB NA sont financées par la : Nouvelle-Aquitaine

Avec le soutien de

Des milieux aquatiques diversifiés et d'importantes ressources d'eau douce irrégulièrement réparties

- Eaux de surface

- 74 000 km de cours d'eau
  (presque deux fois le tour du monde!)
- nombreux plans d'eau,
- 1 littoral emblématique : estuaires, Marais Poitevin, Arcachon, étangs aquitains d'arrière-dune…

- Eaux souterraines

D'importantes ressources inégalement réparties :

- domaine sédimentaire (bassins parisien et aquitain) comportant les principaux aquifères
- domaine de socle du Massif central et le domaine pyrénéen aux ressources plus limitées

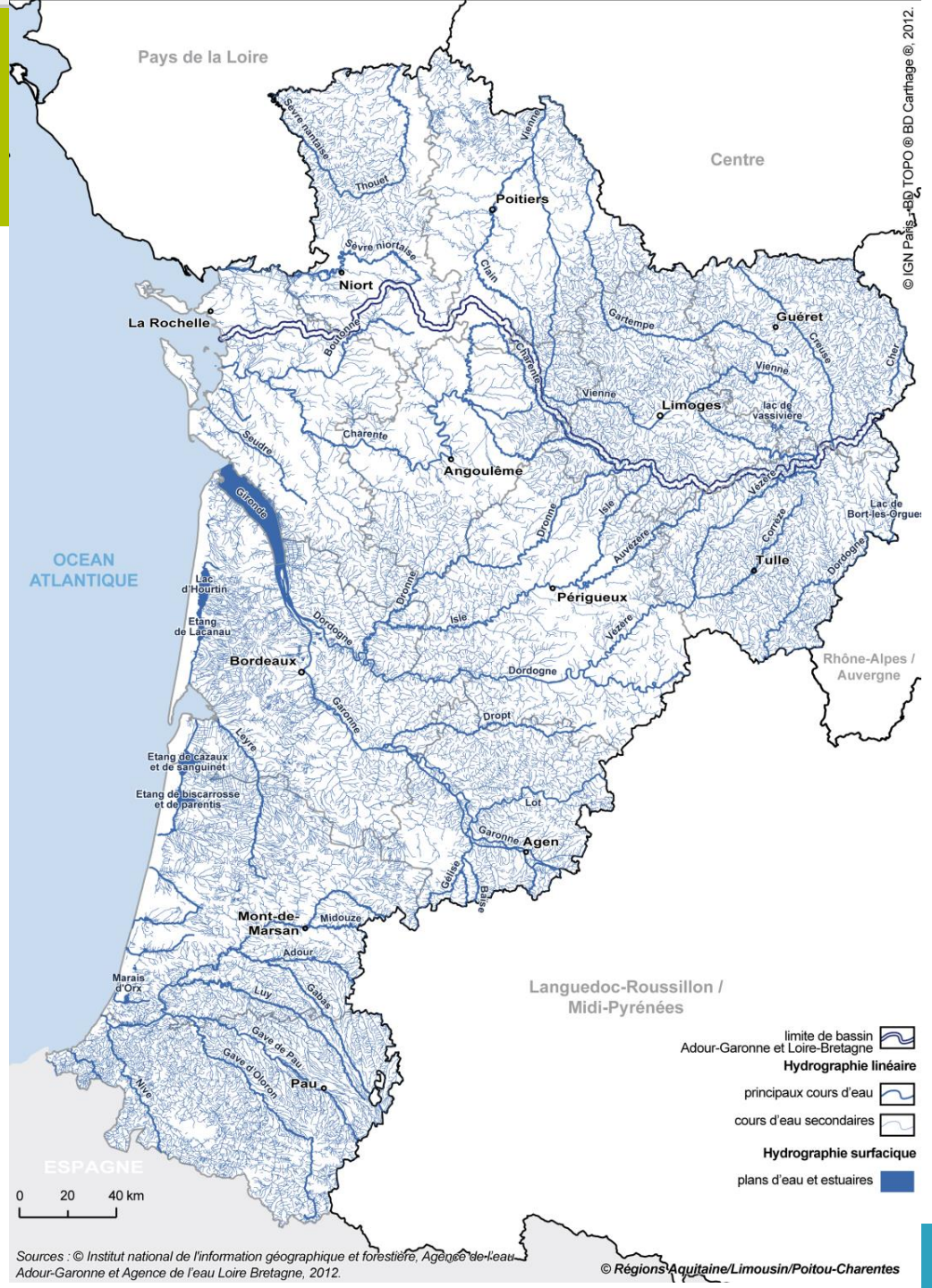

D'importantes ressources très sollicitées, déséquilibre entre ressources et besoins

- **1,4 Milliards m³ d'eau douce / an**

44% Agri. | 36% AEP | 12% Ind. | 7% Energ.

- **Prélevés en majorité dans les eaux souterraines** (60%) notamment pour l'AEP et l'agriculture
- **¾ de la région** classée en **Zones de Répartition des Eaux** (ZRE) insuffisance chronique des ressources en eau par rapport aux besoins
- Evolution à la baisse des prélèvements

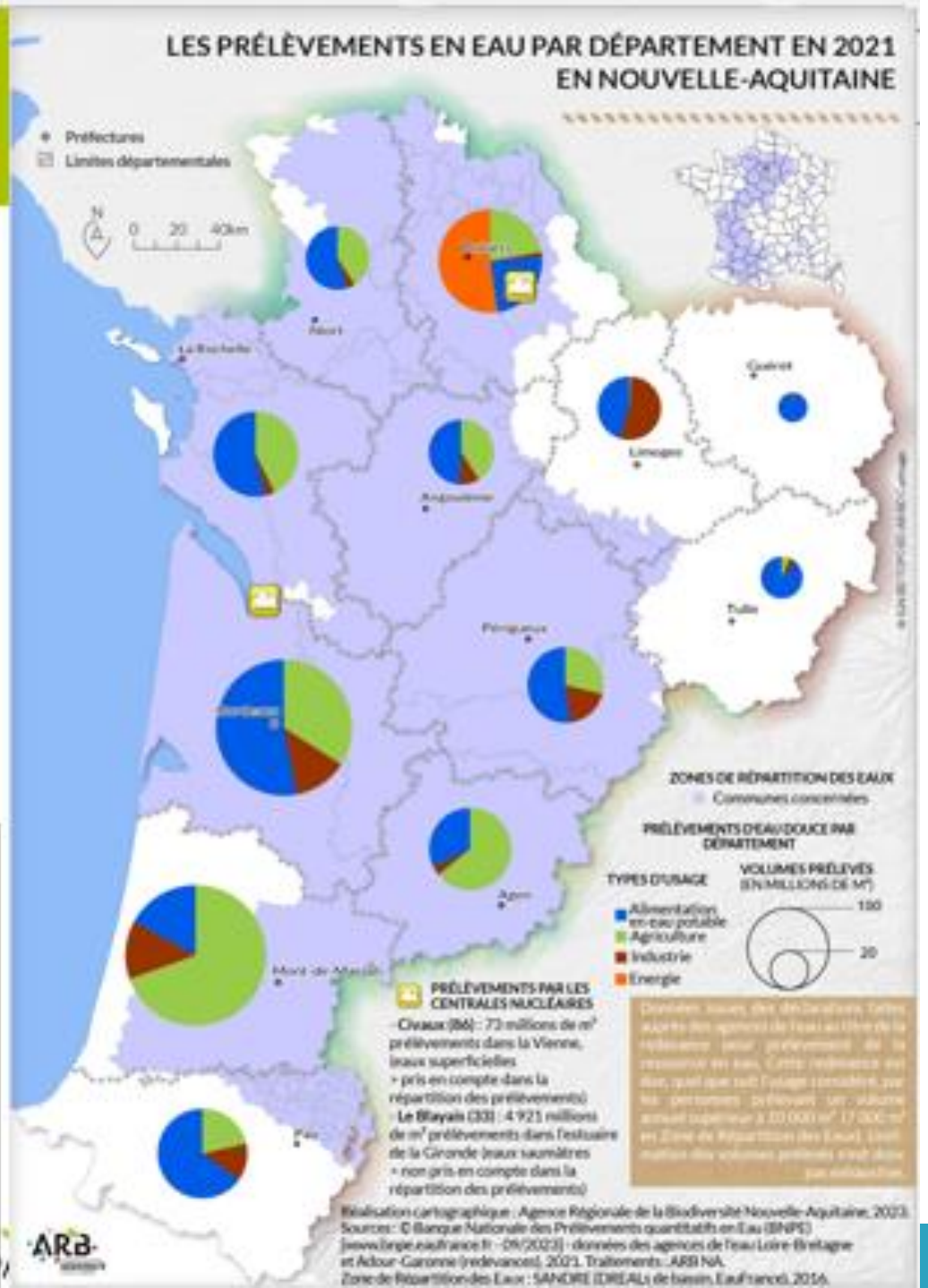

Des usages prioritaires, mais des assecs récurrents

- **Priorité donnée à : Santé, Salubrité publique, Eau potable, Vie aquatique**
  (Art. L211-1, Code de l'Environnement)

- Des mesures de restriction d'usages de l'eau sont mises en place chaque année

- Une gestion équilibrée non atteinte ; des conflits d'usage ; des milieux impactés
  - **67% des petits cours d'eau au moins une fois sans écoulement au cours de la dernière décennie**

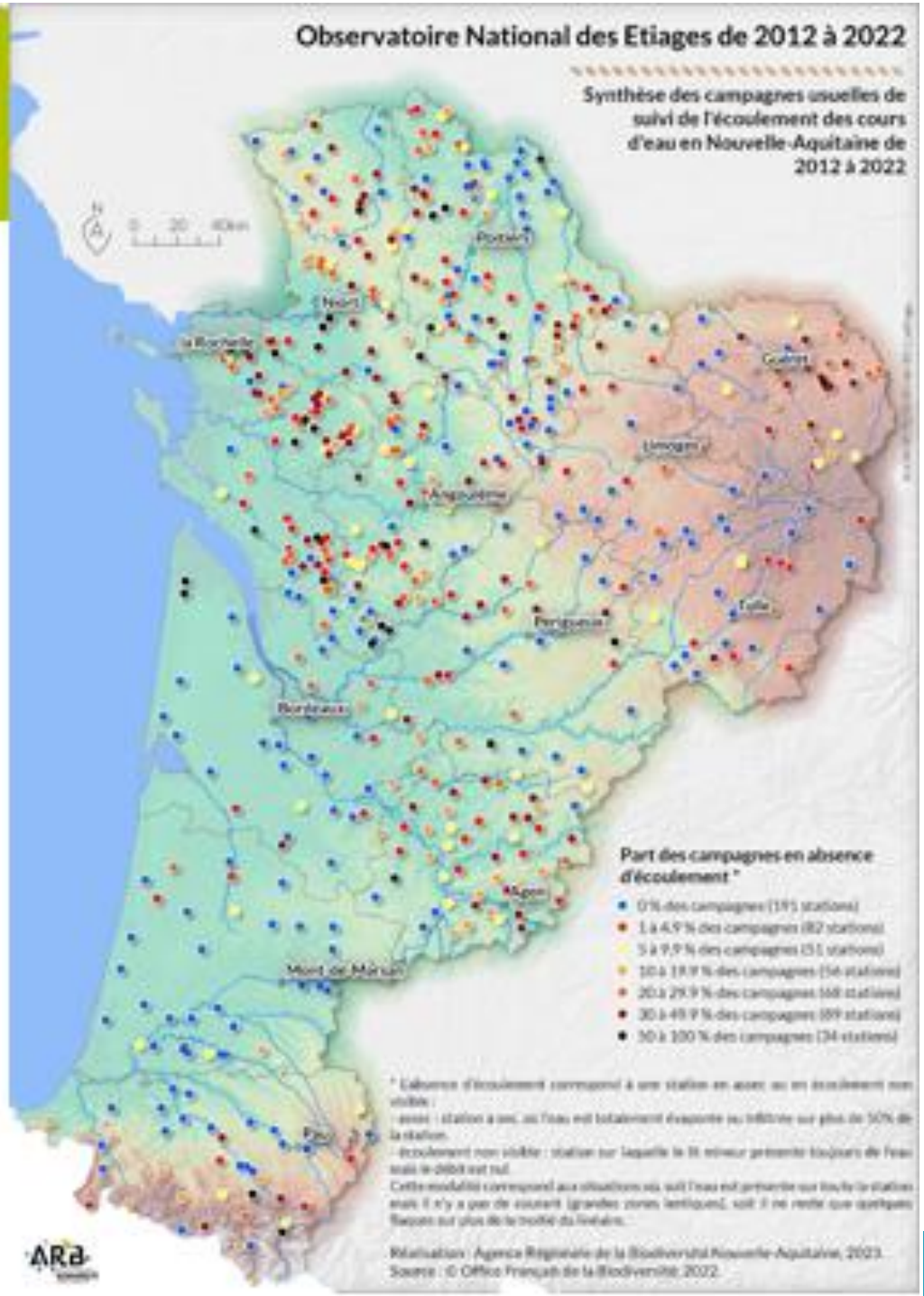

Les sources d'altération de la qualité des eaux

pollutions ponctuelles

- Domestique - eaux usées >> matières organiques , résidus médicamenteux…
- Industrie – effluents liquides >> matières organiques , nutriments, hydrocarbures, métaux…

pollution diffuse

- Agriculture >> nitrates, phosphore (engrais), pesticides

La moitié des masses d'eau continentales de subissent une pression significative vis-à-vis des pollutions diffuses par les nitrates ou les pesticides

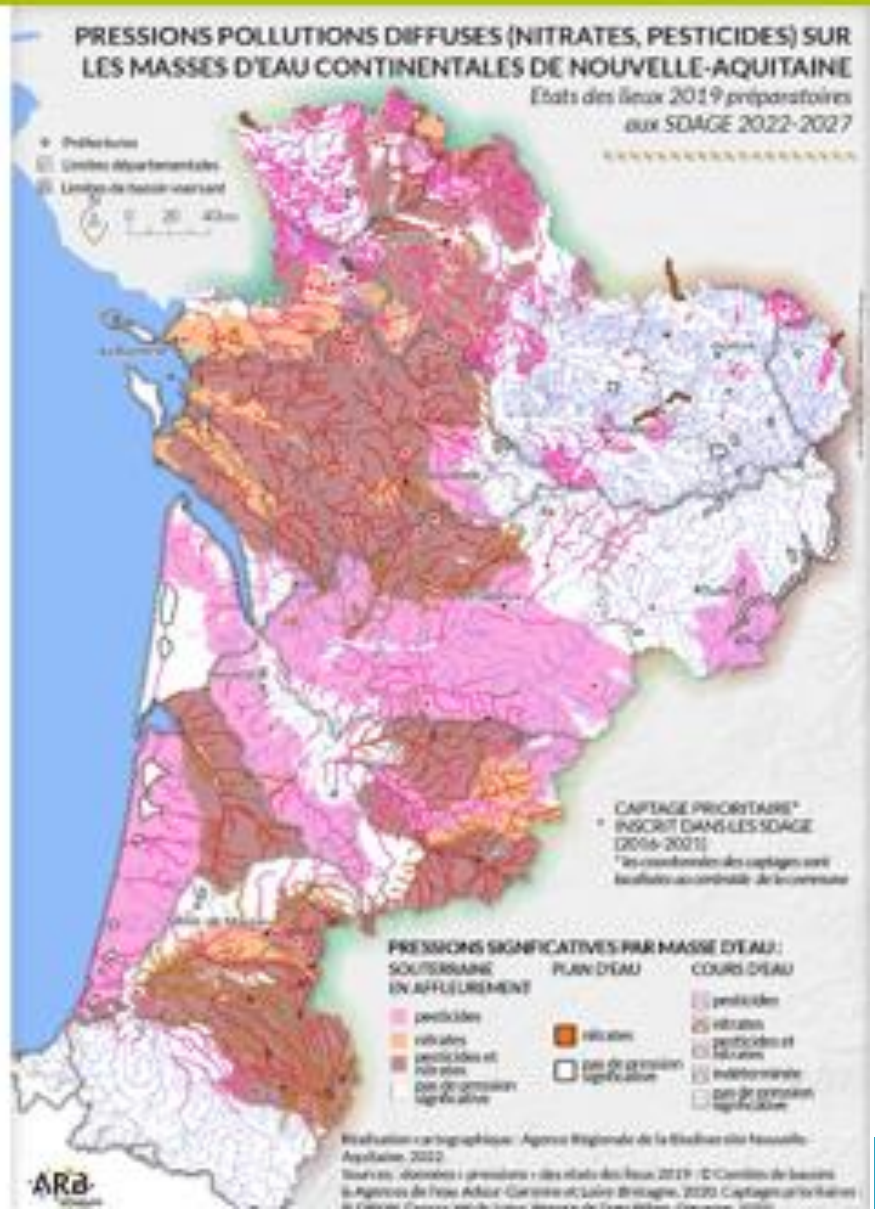

Un état des masses d'eau plutôt dégradé…

- Etat des lieux 2019 : 43 % des masses d'eau de surface en bon état écologique en N-A

- Améliorations notables physico-chimie cours d'eau (expl. 3X moins de Phosphore), mais altérations hydromorphologiques

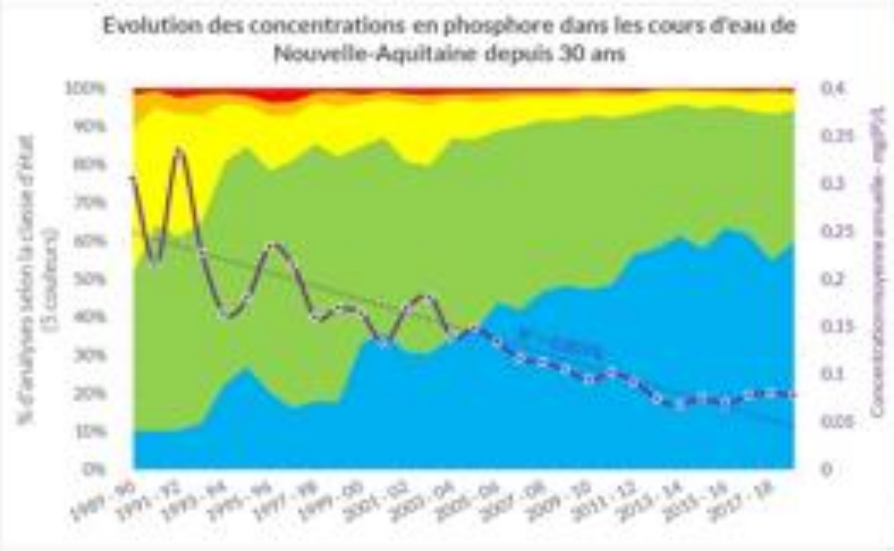

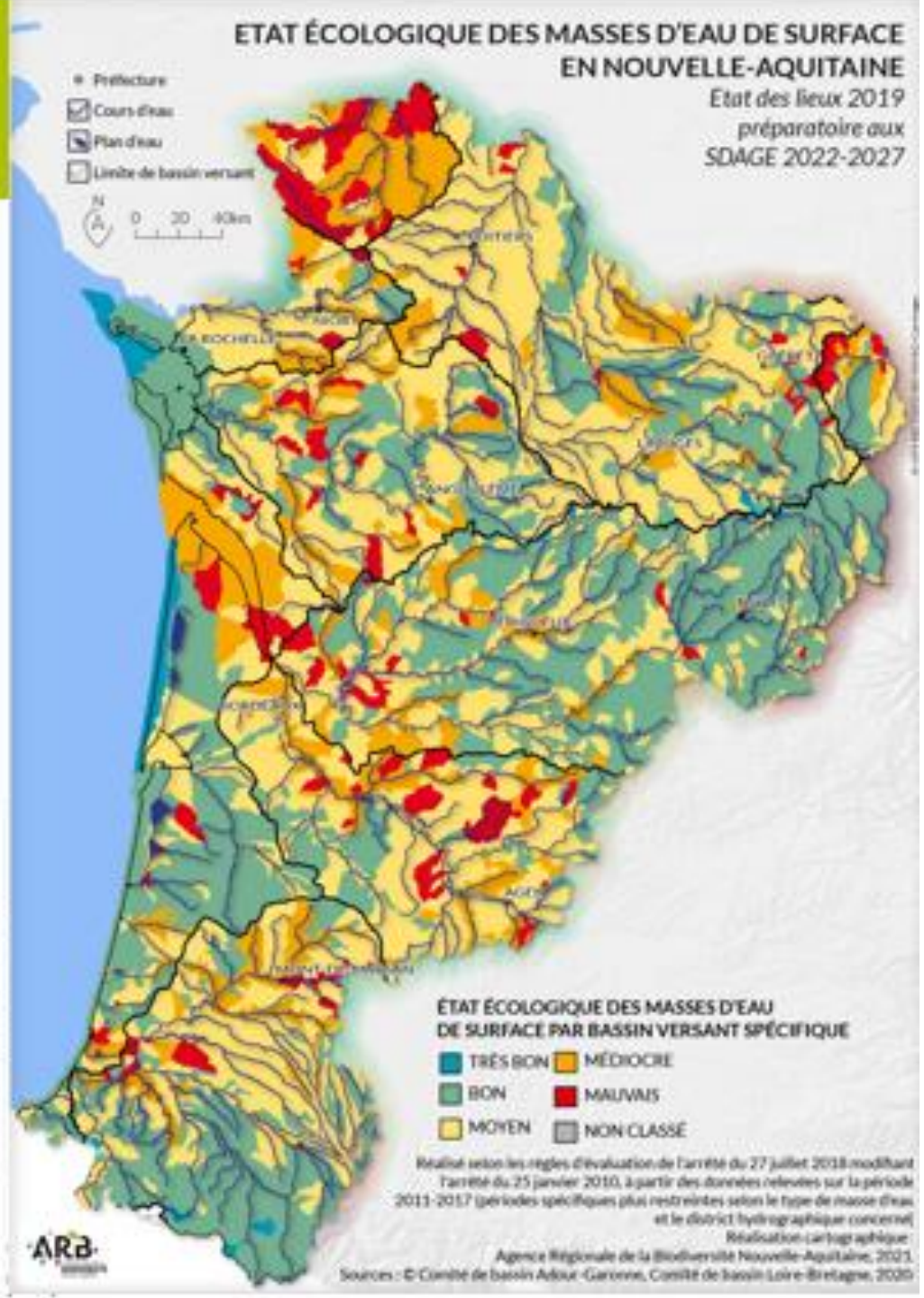

Un état des masses d'eau plutôt dégradé…

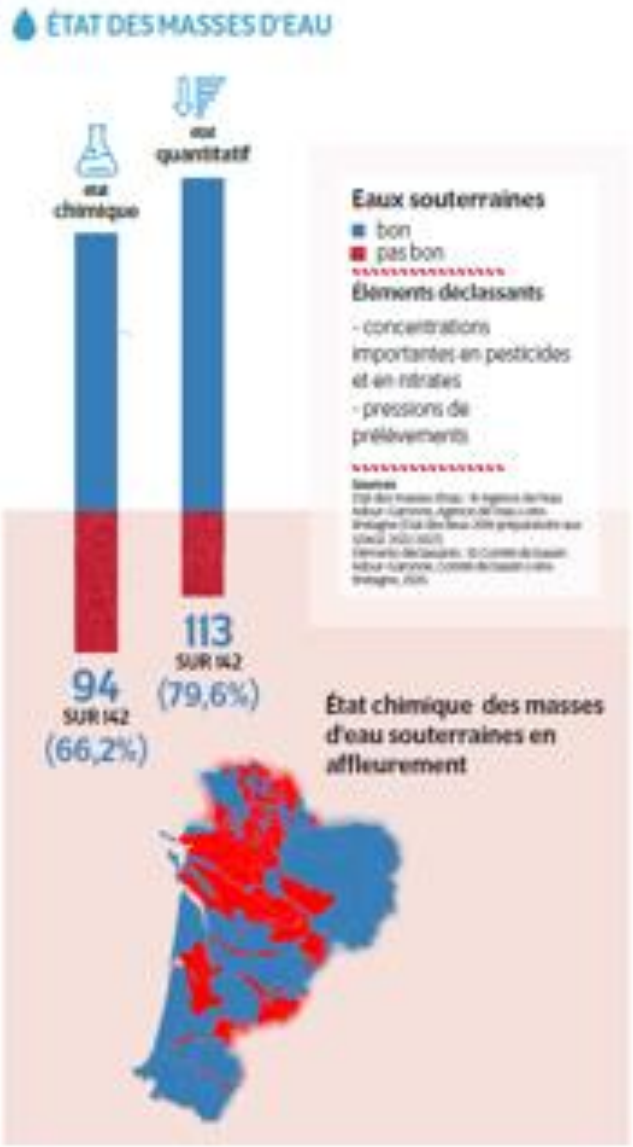

...par les nitrates notamment

- Zones vulnérables aux nitrates
  (directive « nitrates » 91/676/CEE)
  45 % de la surface régionale

- Pas d' évolution nette dans les eaux souterraines

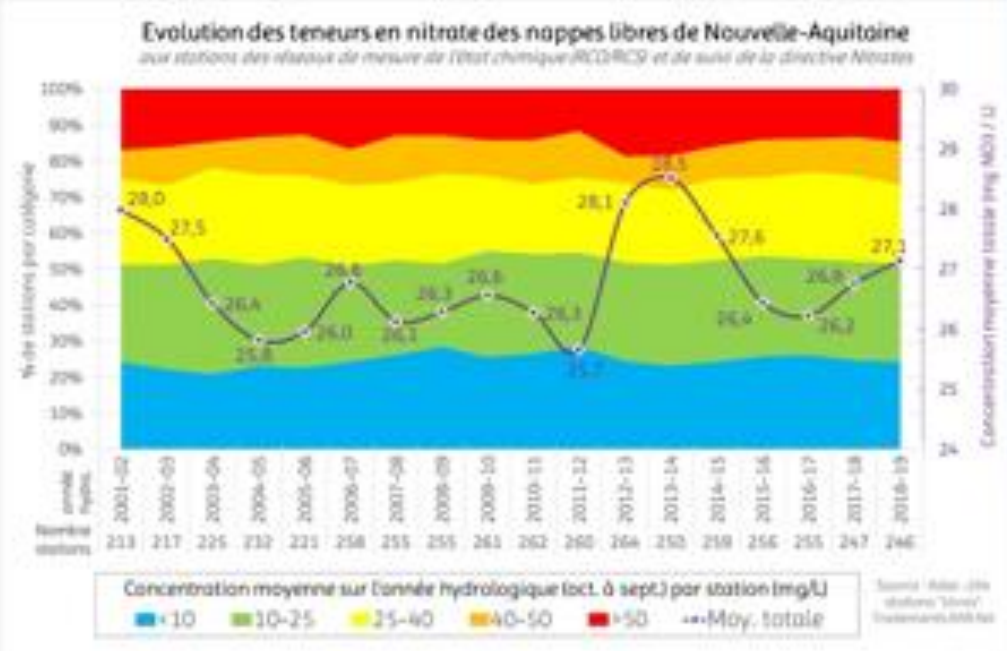

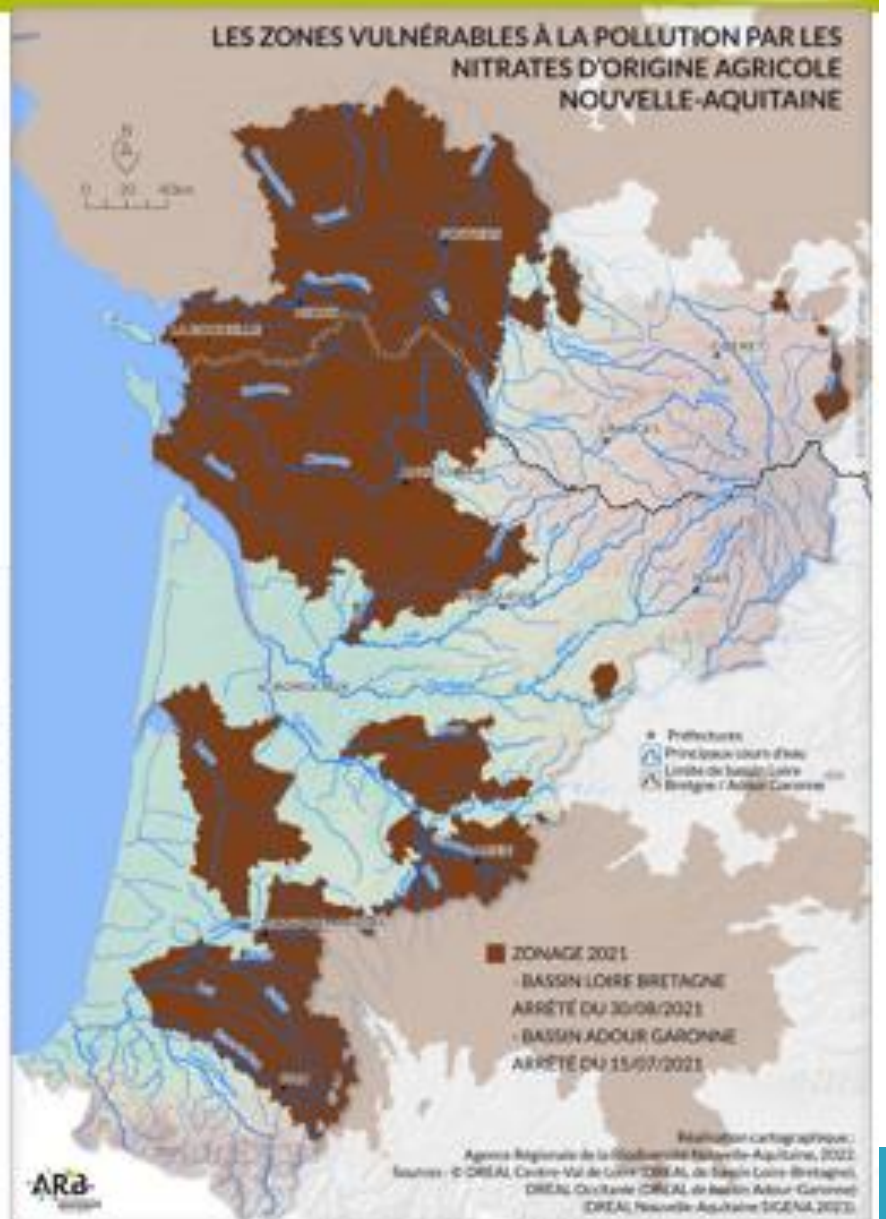

…ou les pesticides

- Pesticides retrouvés dans la quasi-totalité des cours d'eau
  - herbicides principalement, dont les 2 substances les plus vendues (glyphosate et (S-)métolachlore & leurs produits de dégradation)
  - Concentrations parfois > PNEC

  >> risque environnemental

- Contamination durable des nappes souterraines par certains pesticides (expl. Atzarine & produits de dégradation)

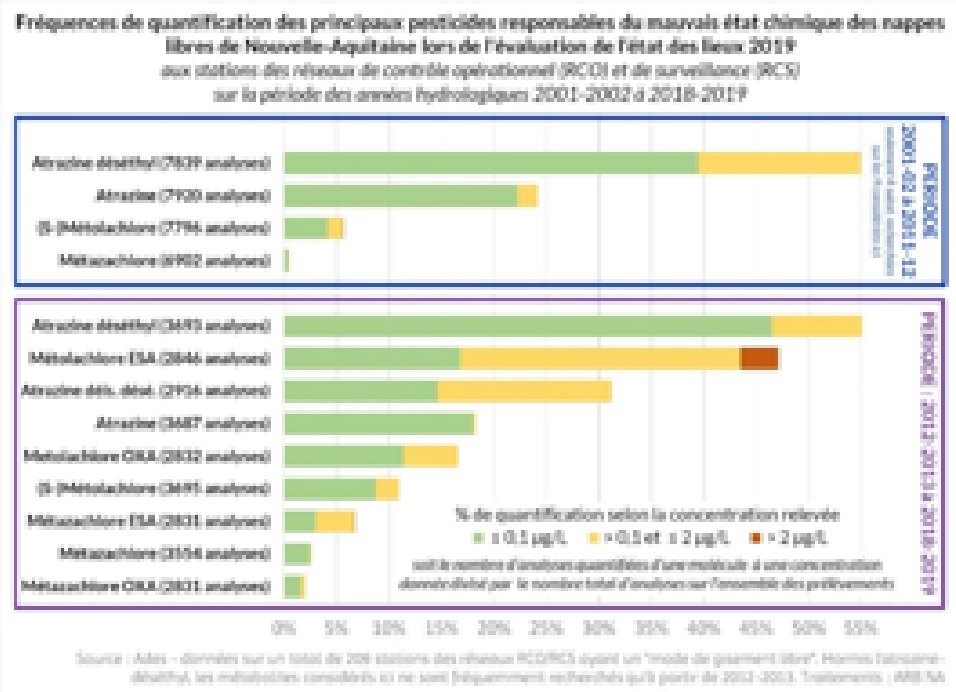

En résumé / A retenir

- **Rappel : qualité des « eaux brutes » déterminante, conditionne les usages et les coûts éventuels associés**
- **1 Situation déjà tendue** « à l'aube » des effets grandissants du changement climatique,

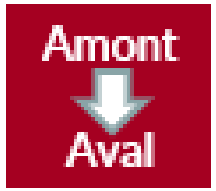

  - **en quantité** : conflits d'usages / impact milieux aquatiques
  - **en qualité** : dégradation générale et persistante

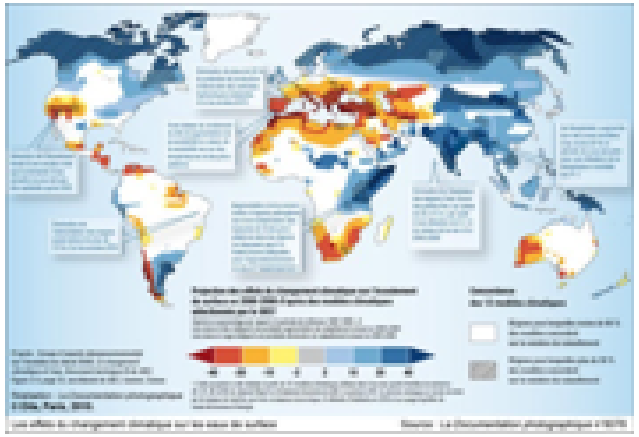

- **Un manque de connaissances vis-à-vis de certains types de pollutions :**
  - On ne trouve que ce que l'on cherche VS multiplicité des produits utilisés,
  - Mécanismes encore mal caractérisés ou insuffisamment pris en compte (« effet cocktail », perturbateurs endocriniens,…) mais milieux exposés
- **L'évolution des activités humaines reste le 1er facteur influant sur les ressources en eau :** démographie, orientation et maintien des activités économiques (pratiques agricoles, industries), mesures de gestion…

Pressions exacerbées par les effets du changement climatique

- Le Changement climatique : les tendances en région
  - Réchauffement (plus marqué au printemps et en été) : périodes de canicules ↗ et épisodes de froid ↘
  - T° des eaux de surface ↗ et Oxygène dissous ↘
  - Evapotranspiration ↗ et humidité des sols ↘
  - Débits des cours d'eau ↘
  - Pollution ↗ (effets de moindre dilution et évènements hydrologiques extrêmes)

>>> Tensions accrues sur les ressources en eau (disponibilité et qualité)

« Les impacts sur les ressources en eau de notre pays sont très importants, notamment sur le grand sud-ouest, avec une forte diminution de débits des cours d'eau (et du taux de recharge des nappes), ainsi qu'une détérioration très probable de la qualité des eaux naturelles. »

(Rapport Acclimaterra 2018 et B.Legube - Lathus – TMR - nov. 2017)

Merci de votre attention

Sources & infos : documents de synthèse à l'échelle régionale

Bilan « qualité » eau

Bilans « quantité » eau

3

Contexte et éléments d'enjeux pour le PRSE4 sur la thématique de l'eau
Retours sur le PRSE3 et cadrage pour le PRSE4

1- Contexte et actualités : Les déterminants géographiques et environnementaux

La qualité de l'eau potable

L'eau destinée à la consommation humaine peut être issue d'une ressource souterraine ou superficielle. Selon la qualité de l'eau prélevée dans le milieu, différentes étapes de traitement peuvent être nécessaires pour rendre l'eau potable et maintenir sa qualité dans les installations de stockage, dans les réseaux de distribution, jusqu'au robinet du consommateur.

Les ressources en eau peuvent présenter des vulnérabilités vis-à-vis des activités anthropiques exercées sur les bassins d'alimentation des captages (pollutions diffuses – cf. exemple de pression liée à l'usage des produits phytosanitaires). D'autres facteurs influencent également la qualité des eaux comme la géologie du territoire qui affecte la nature intrinsèque des eaux brutes, l'urbanisation ou la ruralité du territoire.

De plus, la structuration de la production et distribution d'eau (cf. tableau), l'état du patrimoine (vétusté des usines de traitement, canalisations…) et le taux de couverture des territoires par des interconnexions de sécurisation entre les ressources exploitées, impactent l'évaluation des risques qualitatifs et quantitatifs liée à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

Les maîtres d'ouvrage en Nouvelle-Aquitaine

Source : ARS NA – Délégations départementales

Département	Nombre de maîtres d'ouvrage
16	14
17	10
19	107
23	78
24	61
33	78
40	18
47	13
64	60
79	16
86	6
87	65

Source : ARS NA

Travaux préparatoires de l'ARS à l'élaboration du Projet Régional de Santé 2023

1- Contexte et actualités : Les déterminants géographiques et environnementaux

La qualité de l'eau potable

Les contextes hydrologiques et hydrogéologiques sont très contrastés sur la région et l'origine de l'eau prélevée pour l'alimentation en eau potable est très diverse. Ainsi, dans les départements limousins (socle granitique), les ressources superficielles sont davantage sollicitées que dans les Landes, la Gironde, la Dordogne ou la Charente où plus de 90 % des eaux proviennent de ressources souterraines. De plus, les organisations administratives et les déclinaisons des filières techniques sont très différentes selon les territoires.
Des non-conformités, notamment bactériologiques, sont encore observées dans les zones de moyenne montagne. La vulnérabilité de certaines ressources vis-à-vis des pollutions diffuses, notamment dans l'ex-Poitou-Charentes, est prégnante et se mesure facilement au travers du nombre de ressources qui ont dû être abandonnées depuis 30 ans pour des questions de qualité (plus de 300 captages).

Source : ARS NA

Travaux préparatoires de l'ARS à l'élaboration du Projet Régional de Santé 2023

1- Contexte et actualités : Le Baromètre régional Santé-Environnement

Baromètre
Santé Environnement

https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/index.php/media/1764/download?inline

Enquête sur les perceptions, les connaissances et les pratiques, réalisée en octobre 2015, auprès d'un échantillon régional représentatif de 1 500 personnes de 18-75 ans.

- Si la moitié de la population affirme avoir totalement confiance, 34 % ont une confiance partielle et 16 % n'ont pas confiance dans l'eau du robinet.
- La confiance n'est pas liée au lieu d'habitat, qu'il soit urbain ou rural.

1- Contexte et actualités : réglementation

- Dans le contexte de changement climatique, la réduction des quantités d'eau présentes dans les cours d'eau et les nappes souterraines rend plus difficile l'atteinte du « bon état », tel que défini dans la directive-cadre sur l'eau. Ainsi, le gouvernement a fixé aux agences de l'eau l'objectif d'améliorer de 20 % le pourcentage des masses d'eau en bon état dans chaque bassin hydrographique entre 2022 et 2027.
- Une nouvelle **directive (UE) 2020/2184** relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine a été transposée en droit français par une ordonnance, deux décrets et quinze arrêtés. De nombreuses nouvelles dispositions dont la démarche PGSSE rendue obligatoire pour les PRPDE avant le 12 juillet 2027 pour la zone de captage et le 12 juillet 2029 pour la production et la distribution.
- Plus largement, cette transposition, qui s'inscrit dans la mise en œuvre du volet "eau" du processus de planification écologique "France Nation verte", présentation d'un plan consacré à l'eau par le Gouvernement le 30 mars 2023, poursuit l'objectif d'améliorer l'accès, pour tous, aux eaux destinées à la consommation humaine, et de mieux informer sur la qualité de l'eau.

1- Contexte et actualités : le plan eau du gouvernement

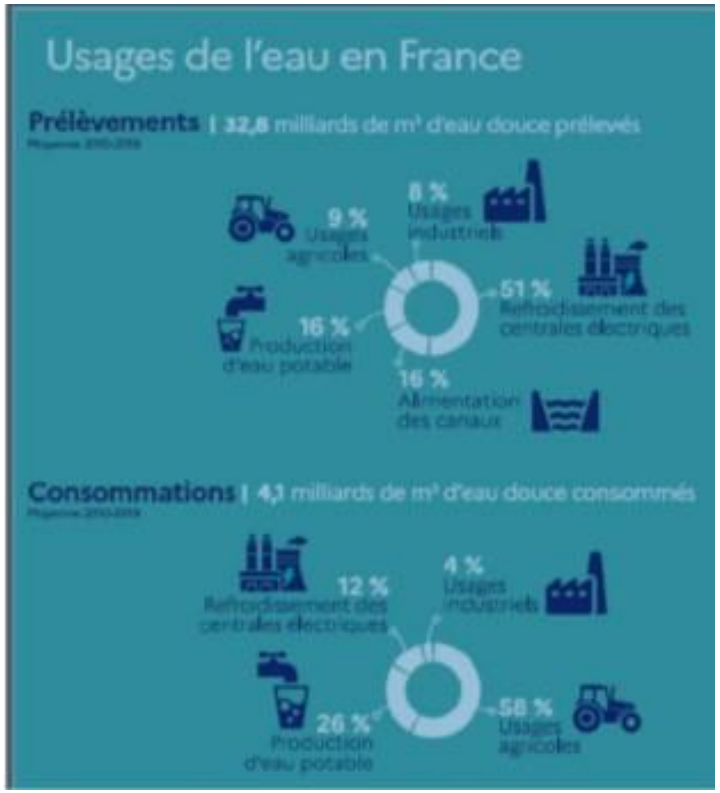

- Changement climatique : face aux épisodes de sécheresse de 2022 qui ont impactés de nombreux secteurs économiques (agriculture, énergie, industrie, loisirs) sur une grande partie du territoire=> mise en place d'une gestion de l'eau adaptée, plus sobre, concertée et partagée par tous.

5 axes du plan eau :

- Axe 1. Organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs.
- Axe 2. Optimiser la disponibilité de la ressource.
- Axe 3. **Préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels.**
- Axe 4. Mettre en place les moyens d'atteindre ces ambitions.
- Axe 5. Être en capacité de mieux répondre aux crises de sécheresse

1- Contexte et actualités : le plan eau du gouvernement (suite)

- Axe 3: action 23 du plan eau: La mise en place, d'ici juillet 2027, pour tous les captages d'un Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)

L' ARS souhaite inclure dans le PRSE 4 une action concertée des services de l'état, des agences de l'eau et de l'ARS autour des trois objectifs suivants :

- Dans la poursuite des travaux engagés dans le cadre du PRSE 3, concevoir une action forte pour aider et outiller les PRPDE afin qu'elles réalisent un PGSSE sur leurs installations depuis la ressource en eau jusqu'au robinet du consommateur avant les échéances réglementaires,
- Inciter les PRPDE au regroupement tout particulièrement dans les zones rurales où des installations non sécurisées peuvent connaitre des ruptures d'alimentation en eau et la technicité manque pour pallier les problèmes de qualité,
- Maintenir des actions de préservation de la ressource lorsque des concentrations supérieures aux limites réglementaires sont dépassées.

Ces propositions sont en adéquation avec les actions du plan eau.

1- Contexte et actualités : le plan eau du gouvernement (suite)

- Axe 1: actions 15 à 19 la valorisation des eaux non conventionnelles

Les nouveaux usages et leurs risques (réutilisation des eaux usées traitées (REUT) et eaux non conventionnelles*),

→bien prendre en compte les enjeux de santé

*Eaux non conventionnelles : eaux non potables (eaux de pluie, eaux grises brutes (issues des baignoires, lavabos, lave linge, éviers…)

1- Contexte et d’actualité : la Loi NOTRe

- La loi NOTRe de 2015 accroît le rôle des EPCI à fiscalité propre en matière d’eau et assainissement. Elle prolonge la réforme territoriale mise en place par la loi Maptam en instaurant, selon un calendrier progressif, le transfert de cette compétence aux EPCI d’une taille d’au moins 15 000 habitants. Pour la première fois depuis près de deux siècles, les communes ne sont donc plus les autorités organisatrices du service public de l’eau et de l’assainissement. De fait, cela provoque, à terme, la dissolution des EPCI sans fiscalité propre en charge de ces services, soit près de 2 300 syndicats d’eau et 1 100 syndicats d’assainissement au 1er janvier 2017.
- La loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes prolonge le délai de mise en application des dispositions de la loi NOTRe. Initialement prévu au 1er janvier 2018, les communes peuvent rester compétentes en matière d'eau et/ou d'assainissement jusqu'au 1er janvier 2026 à la condition de valider deux conditions : représenter 25% des communes et au moins 20% de la population du groupement de communes auquel elles appartiennent.

Certaines communes mettent à profit ce report pour attendre le transfert et laisser aux EPCI la charge de la mise en œuvre de la démarche pour l’ensemble de leur périmètre territorial, retardant ainsi l’impulsion de la démarche.

1- Contexte et actualités : La thématique « Eau » dans le PNSE4

- Reconnue comme un facteur environnemental déterminant majeur de la santé (p.6), la qualité de l'eau constitue un enjeu de la santé-environnement à travers notamment
  - du coût d'élimination des pesticides dans l'eau en vue de produire de l'eau potable (p.7)
  - de la réduction des expositions aux pollutions.
- Parmi les objectifs du PNSE4, ce sont essentiellement des actions visant l'amélioration de la connaissance (du grand public, des élus, des scientifiques) sur les polluants et risques sanitaires liés à l'eau qui sont abordés.

1- Contexte et actualités : Synthèse sur le traitement des enjeux de Santé environnement liés à l'EAU dans d'autres PRSE4

Parmi les objectifs stratégiques envisagés :

- Amélioration qualitative des eaux destinées à la consommation humaine et pour certains au niveau des eaux brutes
- Réduire la pression quantitative sur la ressource en eau
- Améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau
- Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau et les risques de dégradation qualitative
- Accompagnement des Personnes Responsables de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE) à la mise en œuvre des Plans de gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE)
- Animation de partage d'expériences entre services sur les modalités d'instruction des projets d'usage d'eau non conventionnelle
- Elaboration d'outils (guide …) à l'attention des porteurs de projets
- Sensibilisation vis-à-vis de la sobriété dans les usages (collectivités, professionnels, particuliers)
- Sensibilisation des professionnels de santé (humaine et vétérinaire) à l'enjeu des résidus médicamenteux dans l'eau.

3

Contexte et éléments d'enjeux pour le PRSE4 sur la thématique de l'eau
Retours sur le PRSE3 et cadrage pour le PRSE4

Bilan et évaluation des actions du PRSE3

2- Bilan et évaluation des actions du PRSE3

Durant le PRSE3, les thématiques eaux et de l'alimentation étaient traitées dans **l'objectif stratégique 3 « Améliorer la qualité de l'eau potable et l'accès à une alimentation saine et durable»**

- **Action 11 : Agir sur la ressource en amont pour améliorer la qualité et la fiabilité de l'eau potable**
  - 11-1 Favoriser la mise en œuvre des démarches et actions pour protéger les captages prioritaires par rapport aux pollutions diffuses
  - 11-2 Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la protection des captages utilisés pour l'alimentation en eau potable contre les pollutions
  - 11-3 Conduire des actions d'amélioration de la connaissance et de recherche appliquée sur la qualité de la ressource

- **Action 12 : Inciter les personnes responsables de la production et de la distribution de l'eau à mettre en œuvre des Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE)**
  - 12-1 Acculturer, sensibiliser et informer les PRPDE (personnes responsables de la production ou de la distribution d'eau)
  - 12-2 Proposer des modèles (outils) adaptés aux PRPDE pour mettre en œuvre la démarche PGSSE
  - 12-3 Accompagner la mise en place des PGSSE
  - 12-4 Réaliser un état des lieux régional des réseaux (canalisation PVC) et améliorer la gestion des sites à risque CVM (chlorure de vinyle monomère*)*

2- Bilan et évaluation des actions du PRSE3

Focus sur le Plan de gestion de sécurité sanitaire des eaux PGSSE : https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/plans-de-gestion-de-la-securite-sanitaire-des-eaux-pgsse

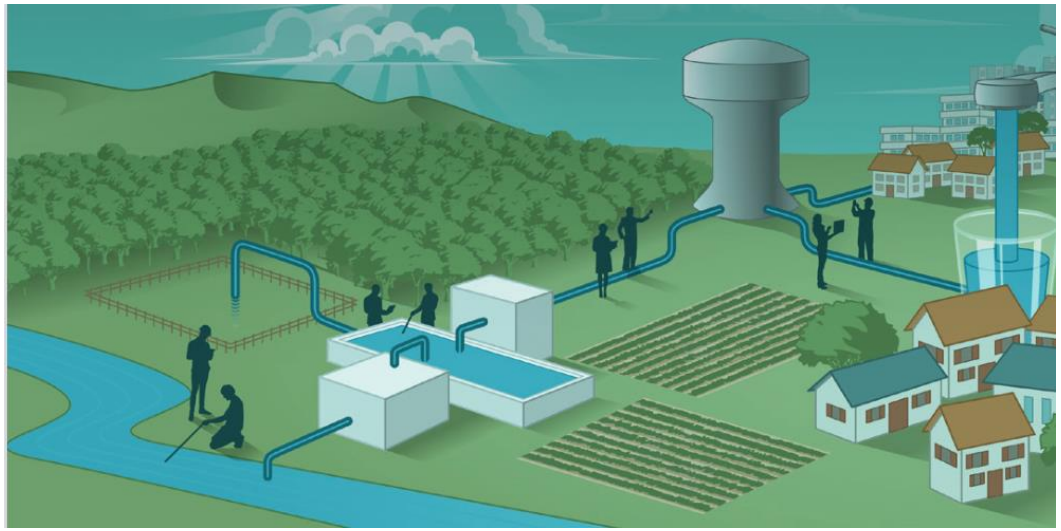

Réalisé par l'OIEau dans le cadre de l'action 12 du PRSE3 NA

2- **Bilan** et évaluation des actions du PRSE3

Objectif 3 : améliorer la qualité de l'eau potable et l'accès à une alimentation saine et durable

Mesure 11

11.2: accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la protection des captages utilisés pour l'alimentation en eau potable contre les pollutions	• Elaboration d'outils d'aide à la procédure de révision des PP (guide, freins et leviers dans la mise en œuvre règlementaire des PP, accompagnement à la mise en œuvre réglementaire)	• Oieau	100 % de captages couverts par une DUP	Mise en ligne sur eaudoc. document pédagogique leviers protections de la ressource Guide d'accompagnement mise en œuvre réglementaire https://www.oieau.fr/eaudoc/
11.3: conduire des actions d'amélioration de la connaissance et de recherche appliquée sur la qualité de la ressource	• Base documentaire	• Oieau	• Amélioration de l'accès aux données	• Rapport => pas de création d'une base documentaire dédiée Eau-santé environnement.
	• 4 produits de vulgarisation			• 2 plaquettes (système documentaire infographie/ pollutions émergentes)
	• Etude des micropolluants (médicaments et métabolites de pesticide dans l'eau)	• CNRS université de Poitiers	• Opportunité de développer de nouveaux programmes de recherches	• Réalisation et diffusion d'une étude sur le devenir de micropolluants dans les filières d'eau potable
	• Etat des lieux de l'imprégnation des ressources en eau de la région NA des nouveaux paramètres (perturbateurs endocriniens et sous produits de désinfection) introduits par la nouvelle directive eau potable	• CNRS université de Poitiers	• Anticipation réglementaire	• Rapport final en attente de réception

2- **Bilan** et évaluation des actions du PRSE3

Mesure 12				
12.1: Acculturer, sensibiliser et informer les PRPDE 12.2: proposer des modèles (outils) adaptés pour mettre en œuvre la démarche PGSSE 12.3: Accompagner la mise en place	• 18 RDV d'acculturation, au total 583 participants • 3 Journées d'actualités organisées avec le CNFPT • 20 Sessions de formation , au total 217 participants • 5 Webinaires sur points particuliers de la démarche PGSSE • Un CdC type • 5 Lettres d'information annuelles • Une Vidéo • Accompagnements individuels • Webinaire sur les échanges de pratiques • Enquêtes en ligne et téléphonique auprès des PRPDE • Évaluation des mesures	Oieau	Mesure de la Population de Nouvelle Aquitaine couverte par un PGSSE	• Evaluation de ces actions (SEDETAM Conseil / ST(E)ER

2- **Bilan** et évaluation des actions du PRSE3

En 2022, une enquête réalisée par l'Office International de l'Eau auprès des 518 PRPDE de Nouvelle Aquitaine a été menée. L'objectif était de comprendre quelles étaient les freins et les leviers rencontrés par les PRPDE dans la mise en œuvre des PGSSE.

- 86 PGSSE lancés en Nouvelle-Aquitaine entre 2019 et 2022
- 16 % des PRPDE de Nouvelle-Aquitaine ont commencé une démarche PGSSE
- 43 PRPDE envisagent de lancer un PGSSE dans les 2 ans

Les trois raisons principales d'engagement dans la démarche PGSSE :

- Améliorer et renforcer la sécurité sanitaire
- Anticiper la contrainte réglementaire
- Accèder aux aides des Agences de l'Eau

2- Bilan et évaluation des actions du PRSE3

Bilan de l'engagement des PRPDE en Nouvelle Aquitaine (juin 2023)

DD	Etat d'engagement / couverture de la population
16	5 PRPDE sur 9 en phase 1
17	PGSSE engagé ou réalisé : La zone littorale du Pays Royannais (44 000 hab. hiver / 170 000 hab. été) et la ville de Rochefort (25 000 hab.) Intention d'engagement : 2 PRPDE pour 182 000 habitants
19	Aucune PRPDE n'est engagée
23	3 PRPDE sur 72 se sont engagées, 2 autres PRPDE projettent de le faire
24	7 PRPDE sur 60 ont démarrées. Deux d'entre elles ayant terminé.
33	6 PRPDE sur 90 sont engagées soit 20% de la population. La plus grosse PRPDE représentée par Bordeaux métropole n'a encore rien démarrée
40	Attente retour DD
47	100% des PRPDE sont informées, 26,6 % de la population est engagée dans un PGSSE.
64	18 PRPDE sur 59 sont engagées, soit 61% de la population. Fin 2023 mise en place d'un réseau départemental des PRPDE pour le déploiement des PGSSE. Contrat d'engagement entre l'Agence de l'eau Adour Garonne, la DD ARS les PRPDE et PRPDE la Communauté du Pays basque
79	1ere phase en cours pour tout le département
86	2 PRPDE sur 2 engagées
87	2 tiers des PRPDE se sont engagés soit 69 % population

Eléments du bilan et de **l'évaluation** du PRSE3 sur l'eau

Préconisations

- Le maintien de cycles réguliers de séances d'acculturation et de formations destinées aux PRPDE
- L'élaboration et la mise en œuvre d'actions d'acculturation ciblées pour les élus
- L'organisation d'une centralisation des demandes de formation/appui relayées par DDARS
- La montée en expertise DDARS vis-à-vis de la démarche pour optimiser leur implication dans les COPIL locaux, leurs avis techniques et plaidoyer d'incitation à l'engagement des PRPDE dans les PGSSE
- L'animation de réseaux départementaux
- La communication à travers un fil info sur les actualités réglementaires, la diffusion de RETEX…

3

Contexte et éléments d'enjeux pour le PRSE4 sur la thématique de l'eau
Retours sur le PRSE3 et cadrage pour le PRSE4

Articulation avec le programme RE-SOURCES

Des eaux brutes servant l'AEP à préserver

400 captages d'eau potable fermés entre 1970 et 2000

Un impératif : **Préserver nos captages d'eau potable et à améliorer l'état de la ressource**

Enjeux en Nouvelle-Aquitaine :

- Prévenir et anticiper de façon durable les risques liés à l'eau potable...
- Limiter les traitements à mettre en œuvre
- Sécuriser l'eau potable
- Garantir une eau de bonne qualité au robinet

Une des réponses : **Démarche multipartenariale Re-Sources**

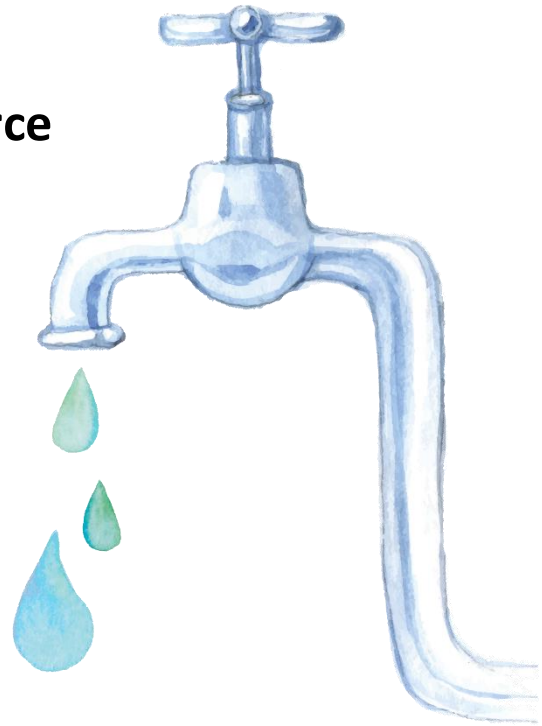

Re-Sources
Nouvelle-Aquitaine

Fiche action n°11 du PRSE 3

Orientation stratégique 3 : Améliorer la qualité de l'eau potable et l'accès à une alimentation saine et durable

Mesure 1 - Favoriser la mise en œuvre des démarches et actions pour protéger les captages prioritaires par rapport aux pollutions diffuses

Objectif : **reconquérir la qualité des eaux brutes**
et répondre à la problématiques Nitrates, Pesticides et Phosphore

Pour mettre en place des **actions préventives et volontaires**

Pilote :

Re-Sources

Une démarche multipartenariale

Ambition : créer une synergie entre l'ensemble des partenaires de la politique de l'eau pour accompagner l'engagement des acteurs des bassins d'alimentation de captage prioritaires dans la restauration de la qualité des eaux brutes et assurer une eau potable de qualité.

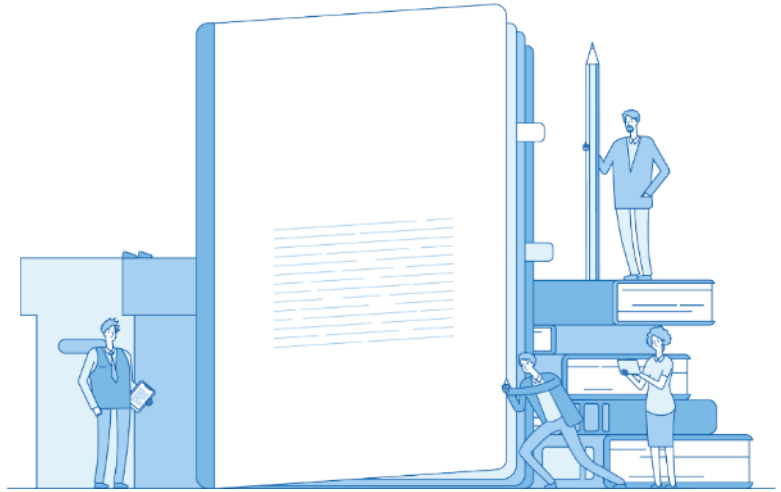

Fonctionnement de la démarche :

- **Convention régionale 2015-2020** comprenant 18 signataires.
- Schéma de gouvernance articulant démarches régionale et locale, avec plusieurs instances régionales et un réseau d'animateurs locaux.
- Cellule d'animation et de coordination régionale dédiée.

Le programme Re-Sources

Du régional au local

Localement des programmes d'actions pour accompagner les agriculteurs, les collectivités et les habitants du territoire vers une réduction des sources de pollution et des pratiques respectueuses de la qualité de l'eau.

Stratégie d'action

- Mobiliser les acteurs
- Définir une stratégie de préservation et de reconquête de la qualité de la ressource en eau potable
- Conduire des opérations concertées et territorialisées
- Echelle géographique du bassin d'alimentation de captage
- Actions préventives et volontaires
- Des contrats territoriaux sous forme de programmes d'actions de 3 à 5 ans
- Co-piloté avec la profession agricole et les acteurs non agricoles

Des solutions adaptées à chaque territoire :

- Maintenir ou développer les prairies
- Allonger les rotations et intégrer des cultures économes en intrant
- Aménager le territoire (haies, agroforesterie, zones tampons)
- Développer les couverts végétaux
- Développer l'Agriculture Biologique…

Le territoire de Re-Sources

Réalisations sur la durée PRSE 2017-2021

Initialement **déployé en Poitou-Charentes**

2018 **Extension du programme Re-Sources au Limousin et à l'Aquitaine**

Intégration de 5 nouvelles collectivités :
SIAEP de Boussac (23)
SMDE 24
EMMA (40) + SYDEC (40)
SMEP de Jurançon (64)

Intégration de 8 nouveaux territoires :
Martinats (Creuse - 23)
Glane (Dordogne - 24) + Valouse (Dordogne - 24) 201
Orist (Landes - 40) + Pujo/Saint Gein (Landes - 40)
Gave de Pau (Pyrénées-Atlantiques 64)
Varenne (Vienne – 86) + Auxance (Vienne – 86)

Le territoire de Re-Sources

Réalisations sur la durée PRSE 2017-2021

Initialement **déployé en Poitou-Charentes**

2018 Extension du programme Re-Sources au Limousin et à l'Aquitaine

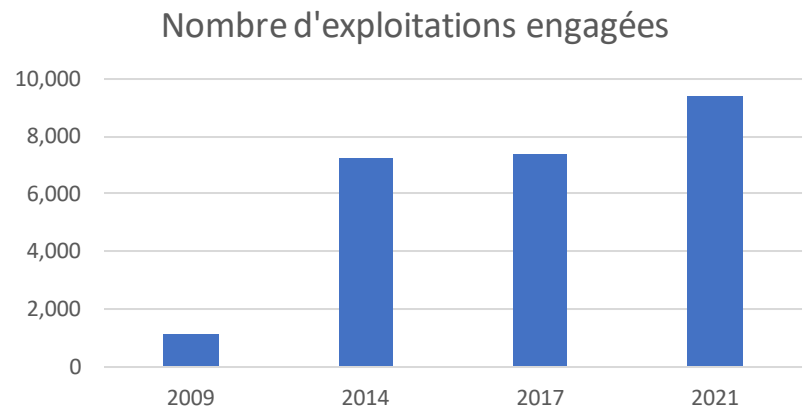

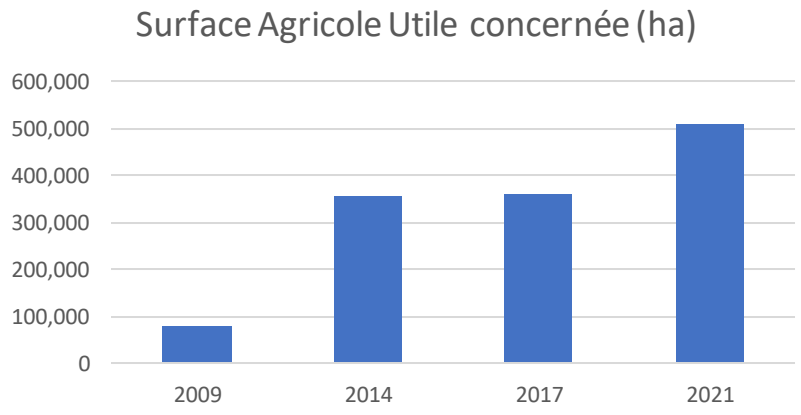

SAU Région NA : 3.87 M d'ha

SAU sur Re-Sources (parcelles concernées par une AAC) **: 510 594 ha** soit 13.2 % de la SAU régionale

SAU d'exploitations concernées par Re-Sources (y compris parcelles en dehors de l'AAC) : **861 410 ha** soit 22.26 % de la SAU régionale

Le territoire de Re-Sources

Réalisations à la fin du PRSE 2021

79 captages prioritaires

(stratégiques et vulnérables aux pollutions) identifiés en Nouvelle-Aquitaine

Quelques chiffres-clés

62 captages prioritaires engagés dans Re-Sources

42 bassins d'alimentation de captages

26 collectivités productrices d'eau potable

510 594 ha de surface agricole utile

9 429 exploitations agricoles concernées

Données Générales	2009	2014	2017	2021
Nb d'exploitations	1 113	7 253	7 389	9 429
SAU totale (ha)	80 347	356 833	361 618	510 594

Budget prévisionnel : 750 000 euros

Budget réalisé : 682 603 euros

Le programme Re-Sources

Evaluation du programme 2015-2020

Quelques enseignements :

NITRATES

Corrélation entre l'ancienneté de l'action sur les AAC Re-Sources et l'évolution de la concentration moyenne des nitrates.

- **Diminution de la concentration** moyenne en nitrates **plus marquée sur les AAC avec une forte ancienneté dans Re-Sources** (plus de 10 ans d'engagement).

Corrélation entre le type de masse d'eau des AAC Re-Sources et l'évolution de la concentration moyenne des nitrates.

- En moyenne, **plus forte diminution de la concentration moyenne en nitrates pour des AAC avec des masses d'eau superficielles** par rapport à ceux avec des masses d'eau souterraines.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Corrélation entre l'ancienneté de l'action sur les AAC Re-Sources et le respect des seuils

- **Plus l'engagement de l'AAC dans Re-Sources est ancien, plus l'évolution du respect des seuils est positive**.

Le programme Re-Sources

Evaluation du programme 2015-2020

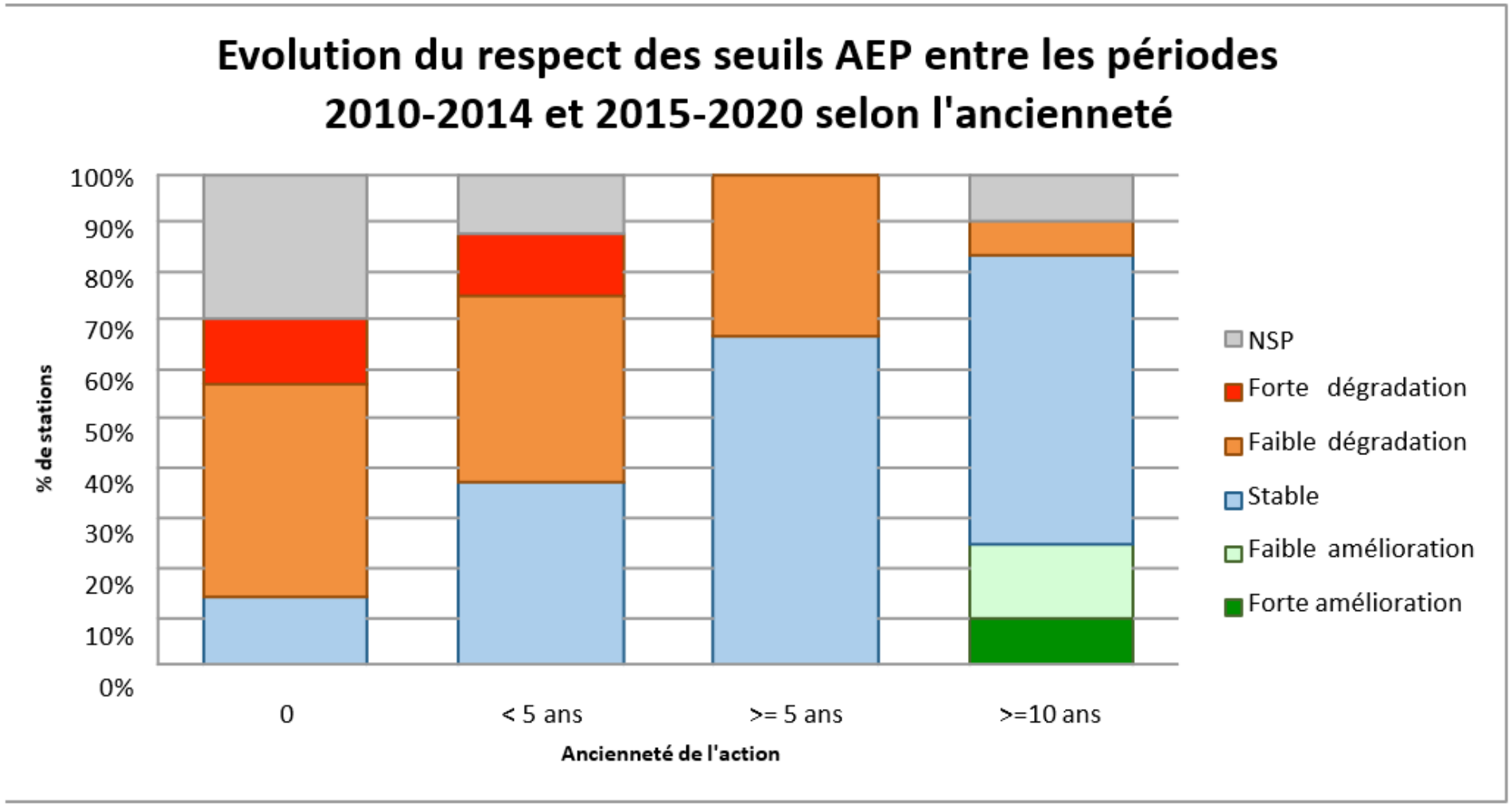

Le programme Re-Sources

Evaluation du programme 2015-2020

Constats :

- Pression forte sur la ressource
- **243 captages dégradés** en Nouvelle Aquitaine
  - 79 captages prioritaires
  - 164 captages sensibles
- Amélioration insuffisante de la qualité des ressources mobilisées pour l'eau potable

A ce jour, seuls les captages prioritaires sont éligibles à l'intégration au programme Re-Sources.

Recommandations issues de l'évaluation :

- **Renforcer et amplifier la protection de la ressources AEP**
- **Etendre progressivement le périmètre de Re-Sources en intégrant les captages sensibles**
- **Articuler les actions volontaires Re-Sources avec les actions règlementaires mises en œuvre par l'État**

3

Contexte et éléments d'enjeux pour le PRSE4 sur la thématique de l'eau
Retours sur le PRSE3 et cadrage pour le PRSE4

Avis du CESER relatifs aux thématiques et objectifs traités dans le GT4

L’avis du CESER en lien avec le GT 4

Préconisations générales

- Penser la santé-environnement dans toutes les politiques publiques et réorienter l’ensemble des secteurs
- Mettre en avant les spécificités de la région Nouvelle-Aquitaine et veiller à territorialiser les politiques

Préconisations thématiques sur l’eau en lien avec le GT4 : Protéger durablement la qualité des eaux potables et viser la conformité totale des unités de distribution au terme du PRSE

- Amélioration de la protection des zones de captage d’eau, notamment celles des captages dits « prioritaires »
- Amélioration de la connaissance sur la contamination des réseaux d’eau par le chlorure de vinyle monomère (PVC) et par les nanomatériaux et nano/micro-plastiques (en partenariat avec les agences de l’eau)

3

Contexte et éléments d'enjeux pour le PRSE4 sur la thématique de l'eau
Retours sur le PRSE3 et cadrage pour le PRSE4

Eléments de cadrage pour l'atelier

Objectifs du GT 4 – La protection des ressources destinées à la consommation en eau potable, la sécurité sanitaire de l'eau distribuée et l'accès à une alimentation saine et durable

Construire collectivement,

en associant largement les acteurs locaux,

et en prenant en compte le contexte du changement climatique

dans une continuité avec certaines actions du PRSE 3 et en cohérence avec les orientations du PNSE4

les objectifs opérationnels et les pistes d'actions du futur PRSE4 pour mettre en œuvre le objectifs stratégiques suivants :

- **1. Améliorer la sécurité sanitaire de l'eau potable**
- **2. Préserver les ressources en eau destinée à la consommation humaine**
- **3. Renforcer la prise en compte des enjeux de santé-environnement dans les démarches territoriales en lien avec l'alimentation**

3- Cadrage de l'atelier Améliorer la sécurité sanitaire de l'eau potable

Comment accompagner toutes les PRPDE de la Région Nouvelle-Aquitaine à engager et conduire leur démarche PGSSE d'ici l'échéance de 2027

- Modèle par département ?
- Temps d'échanges entre pairs pour capitaliser sur les expériences de chacun et lever certains freins au déploiement de la démarche? opérateur régional? A quel niveau territorial?
- Taille critique nécessaire pour assurer la sécurité sanitaire de l'eau : Encourager le regroupement des « petites et moyennes PRPDE » ? Comment? Qui pourrait piloter? A adapter et en ciblant les départements où les PRPDE sont de petites tailles ? – Voir retex des territoires/départements où ce type d'organisation est mise en place
- Rechercher une synergie d'actions des parties prenantes (PRPDE, AE, DDARS, DDTM, syndicats mixtes, CD,…) : comment? Dans quelle instances existantes? A créer?
- Composition et fonctionnement du copil régional de l'action PRSE4 ?
- Enjeux de la communication (pesticides, perturbateurs endocriniens, changement climatique, sobriété des usages) : par cibles populationnelles /sectorielles ? Par domaines (ressources, EDCH, REUT)?

→ Quand des actions existent déjà (prévoir leur reporting dans le cadre du PRSE « plan Chapeau»), sinon construire quand c'est possible une action contribuant à l'objectif général

3- Cadrage de l'atelier

Préserver la ressource en eau destinées à la consommation humaine

Enjeux :

La protection de la ressource utilisée pour la production d'eau potable est un enjeu majeur non seulement de préservation des milieux mais aussi de santé publique.
La maîtrise des risques sanitaires liés à la production d'eau potable exige une vigilance depuis l'amont de la ressource jusqu'au robinet du consommateur.

Comment réduire les sources de pollutions, leurs impacts sur la ressource en eau et la santé des écosystèmes ?
Quelles actions engager ?
Quelles actions renforcer ?
Quelles adaptations face au changement climatique ?
Quelles liens entre les différences démarches et actions engagées qu'elles soient d'ordre volontaire ou réglementaires ?
Quels sont les acteurs à mobiliser ?
Comment soutenir les acteurs engagés ?

4

Renforcer la prise en compte des enjeux de santé-environnement dans les démarches territoriales en lien avec l'alimentation

ELEMENTS DE CONTEXTE et Pistes pour les ateliers

Plus de 16 plans/stratégies en lien avec l'alimentation-la nutrition

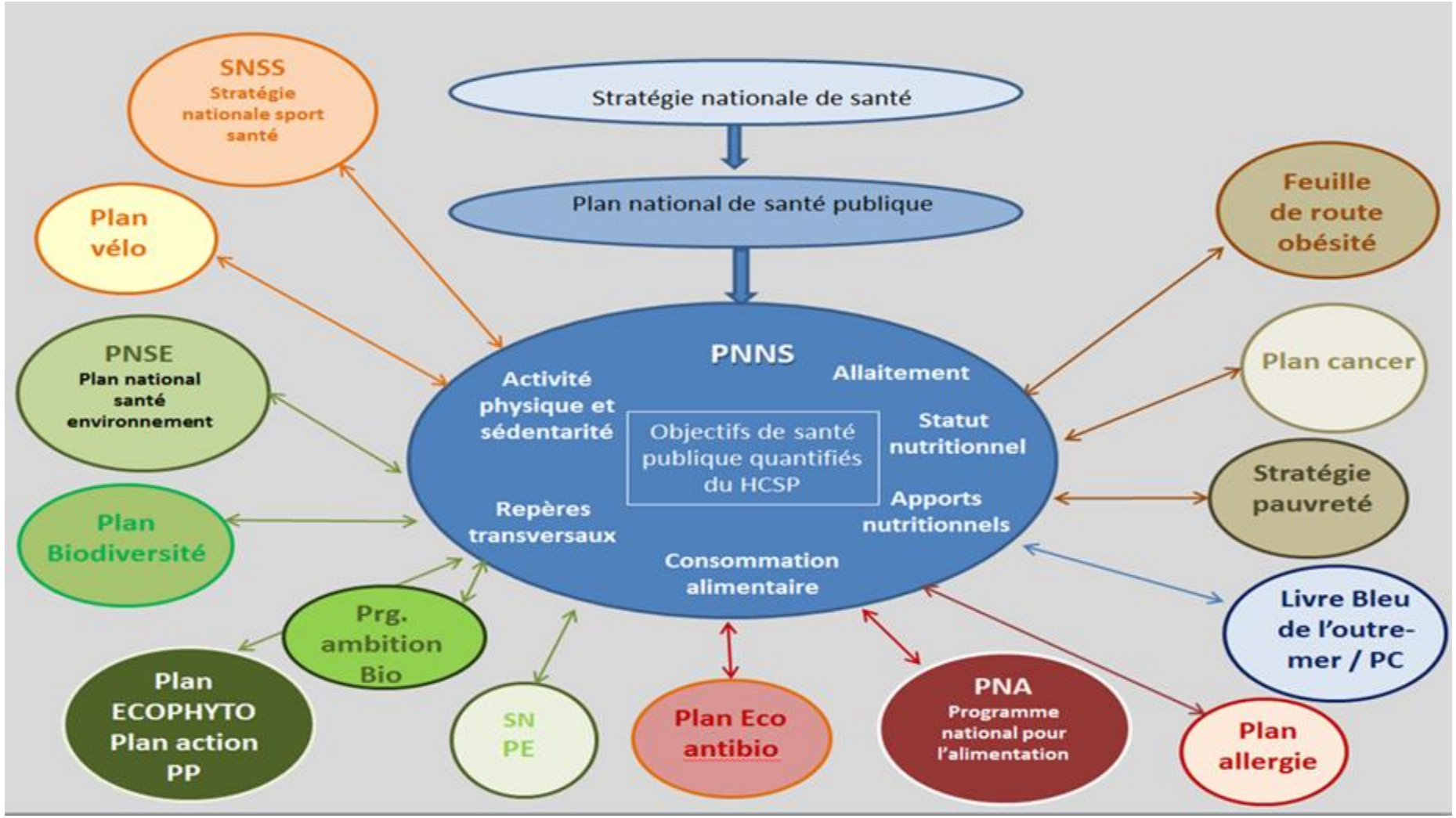

Source: PNNS 4

Actualités des programmations nationales

- Programme “Programme Mieux manger pour tous” lancé début 2023

- “Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat” attendue fin 2023, qui chapeautera le prochain PNA et PNNS (2025)

LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (ici)

Titre IV : SE NOURRIR - Chapitre Ier : Soutenir une alimentation saine et durable pour tous peu émettrice de gaz à effet de serre

Article 265 :

« La SNANC détermine les orientations de la politique de l'alimentation durable, moins émettrice de gaz à effet de serre, respectueuse de la santé humaine, davantage protectrice de la biodiversité, favorisant la résilience des systèmes agricoles et des systèmes alimentaires territoriaux et garante de la souveraineté alimentaire, mentionnée au 1° du I, ainsi que les orientations de la politique de la nutrition, en s'appuyant sur le PNA et le PNNS”

Programme National pour l'Alimentation (PNA)

Politique de l'alimentation

Une des ambitions de la loi Egalim du 19 octobre 2019 :

Favoriser une alimentation saine, durable et accessible à tous

Programme National pour l'Alimentation (PNA)

3 AXES :

Justice sociale : améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire, lutter contre la précarité alimentaire et renforcer l'information du consommateur

Lutte contre le gaspillage alimentaire : jeter moins, c'est manger mieux

Éducation alimentaire : développer l'éducation à l'alimentation de la jeunesse et valoriser le patrimoine alimentaire

2 LEVIERS

Restauration collective : un partenaire gagnant pour l'alimentation

Projets alimentaires territoriaux : unir les forces locales au service d'une meilleure alimentation

Qu’est-ce qu’un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ?

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont des **projets collectifs et systémiques**, élaborés de manière concertée à l’initiative des acteurs d’un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, associations d’aide alimentaire etc.), visant à :

- Rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs,
- Mettre en cohérence l’ensemble des démarches pour **développer une agriculture durable et une alimentation de qualité pour tous**

Les PAT en Nouvelle-Aquitaine

Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial du PNA et revêtent :

1. **une dimension économique**
2. **une dimension environnementale**
3. **une dimension sociale et de santé**

En Nouvelle-Aquitaine : 35 PAT ont reçu la reconnaissance officielle du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

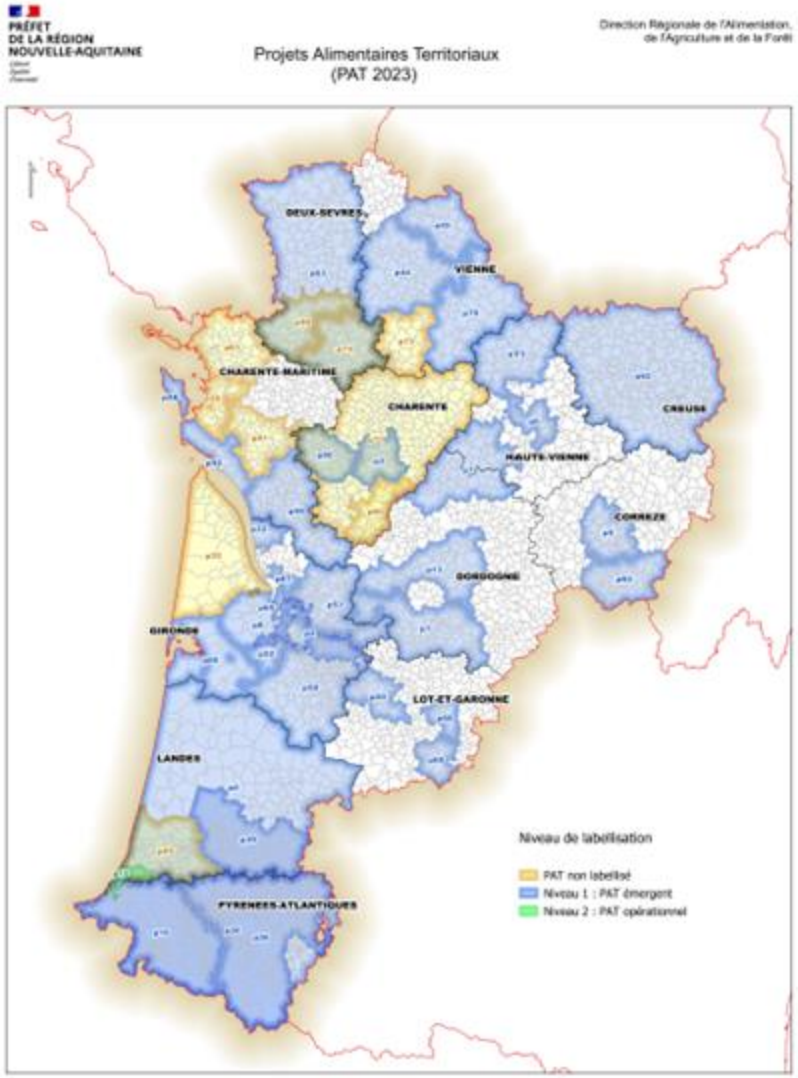

Alimentation durable : des stratégies régionales partagées

Co-pilotes = Etat et Région, quinzaine de partenaires régionaux, s'inscrit plus largement dans NéoTerra

Le Pacte Alimentaire 2021-2025

3 objectifs :

- Créer et partager la valeur ajoutée, juste rémunération des producteurs
- Produire une alimentation locale et régionale **saine**, **durable** et de **qualité** répondant aux attentes des consommateurs issues des filières agricole engagées dans la transition **agroécologique**, respectueuse du **bien être animal,** de **l'environnement**, préservant la **ressource en eau**, **dépourvue de pesticides** et de **perturbateurs endocriniens**, pour une **meilleure santé, #One Health**
- **Accéder** à une alimentation locale et régionale, **saine**, durable et de qualité **pour tous**

→ Les Projets et Démarches alimentaires de territoire concourent aussi à ces objectifs

→ Mise en réseau par PQN-A

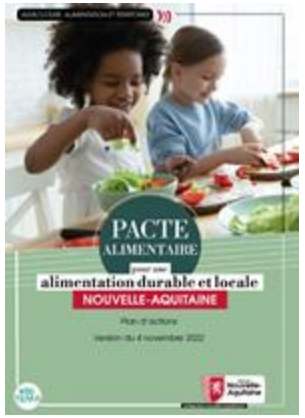

Le Pacte d'ambition pour l'agriculture biologique 2023-2027

Objectifs :

- introduire plus de produits bio et locaux dans les cantines
- Faire des liens avec le secteur de la santé et les effets bénéfiques de l'agriculture biologique dans ce domaine

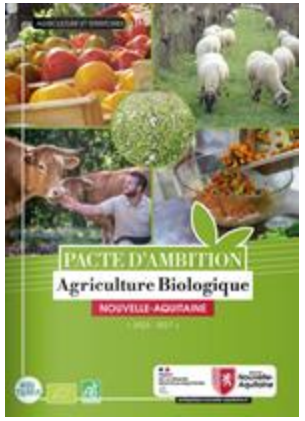

Les Démarches Alimentaires de Territoire néo-aquitaines

Des acteurs sur un territoire, qui décident d'apporter une réponse opérationnelle à un enjeu agricole-alimentaire identifié localement.

Ces démarches sont des solutions qui peuvent favoriser:

- filières et circuits alimentaires locaux
- préservation du foncier et installation d'exploitations
- justice sociale, alimentation pour tous
- protection des milieux, de la ressource en eau et de la biodiversité
- gouvernance partagée et participation citoyenne
- introduction de produits bio, durables en restauration collective
- nutrition, santé, sensibilisation à l'alimentation

x46 DAT recensées par PQN-A (2021)

La santé-environnement dans les DAT (2021)

Enjeu	Se sent ressource sur l'enjeu	Traite l'enjeu
Nutrition, santé, sensibilisation à l'alimentation	8 (17%)	16 (35%)
Protection des milieux, de la ressource en eau et de la biodiversité	6 (13%)	15 (33%)
Introduction de produits bio, durables en restauration collective	22 (48%)	15 (33%)

A priori, une préoccupation des DAT et PAT, qui n'est pas traitée prioritairement

Un faible nombre de PAT articulés avec des Contrats locaux de santé (CLS).

Recensement de juin 2023 : 7 articulés, et 5 en ayant l'intention

Exemples d'actions pensées pour la santé environnementale

En cours :

- végétalisation urbaine (choix d'essences comestibles et non allergènes, reconstruction de haies agricoles
- One Health : agriculture saine, alimentation qui fait du bien à l'esprit et au rapport au corps
- Forum Alimentation et Santé
- Potentiel partenariat avec la FREDON pour travailler sur l'ambroisie avec les agriculteurs

Travail sur :

- Panier de légumes bio offerts aux femmes enceintes entre le 4eme et 7eme mois de l'enfant
- Formation aux troubles de l'alimentation par les équipes de cuisines
- Mise en place d'ateliers de cuisines (parents/enfants ou grand-parents/enfant ou frère/sœur, etc.) sur des thèmes variés : précarité alimentaire, cuisiner des légumes au goûter, diabète, etc.

Sur la santé environnementale : étude filière qui prend en compte les changements climatiques et hydriques pour voir vers quoi peut et veut tendre l'agriculture sur le territoire.

Exemples d'actions pensées pour la santé environnementale

PAT suite à la stratégie du CLS dont les acteurs sont impliqués dans le PAT sur l'éducation alimentaire, la santé environnementale et la restauration collective

- Lisières urbaines et trame verte alimentaire (prévue pour la révision du SCoT fin 2023)
- promotion des installations en AB
- Diagnostic des flux logistiques pour les optimiser
- promotion des pratiques agroécologiques : travail avec le LIT BIO Bacchus (INRAE dans le cadre de VITIREV) → travailler sur la qualité sanitaire des productions alimentaires et de l'eau derrière des sols viticoles conduit en conventionnels. Expérimentations sur utilisation Matière Organique non agricole pour amélioration état des sols → recréer des sols sains
- Travail avec les syndicats de gestion des déchets avec micro plateforme de compostage sur les exploitations pour : limiter les flux de matières, limiter les intrants et augmenter la rétention de sols en eau, valoriser la captation du carbone.
- Tiers-Lieux du territoire veulent faire de la formation en agroécologie
- Etat des lieux de la ressource en eau
- Amélioration des pratiques de la restauration collective

Exemples d’actions contribuant à la santé-environnement

- Accompagnement au changement de pratiques culturales des filières
- Aides économiques pour les projets en AB
- Espaces-tests en AB
- Introduction de produits bio en restauration collective
- Maintien de l’élevage pour préserver la biodiversité des prairies et la qualité de l’eau

Eléments de réflexions proposés pour ce groupe de travail

« Renforcer la prise en compte des enjeux de santé-environnement dans les démarches territoriales en lien avec l'alimentation »

5

Principes méthodologiques pour l'élaboration du PRSE4 et cadrage des ateliers

Deux niveaux d'objectifs sont à distinguer :

Les objectifs stratégiques

- Les objectifs stratégiques (appelés aussi axes stratégiques ou orientations stratégiques) portent sur des déterminants de santé :

L'environnement physique (par exemple : réduction des influences chimiques et physiques nocives, maintien ou amélioration des ressources naturelles, produits/services favorables à la santé…)

L'environnement social (exemple : le climat social, le soutien social, les liens sociaux, la mobilisation sociale, l'intégration sociale…)

Les comportements favorables à la santé

↳ Ils visent le moyen terme.

Deux niveaux d'objectifs sont à distinguer :

Les objectifs spécifiques

- Ils visent le moyen terme. Ils vont servir de base à l'évaluation de résultats du projet.
- Ils portent sur les facteurs d'influence :

L'implantation des ressources : Les actions devront-elles viser à améliorer la visibilité de l'offre ? Sa lisibilité ? Son accessibilité ? Renforcer les compétences des professionnels ? …

Les stratégies politiques : Les actions devront-elles viser à améliorer la concertation ? La collaboration ? La coopération ? Les partenariats ? La coordination ? …

Le potentiel social : Les actions devront-elles permettre de renforcer la mobilisation sociale ? Le pouvoir d'agir de la population ? Les solidarités ?...

Les compétences individuelles : Les actions devront-elles permettre d'agir sur le renforcement des connaissances du public cible ? Leurs compétences ? Leurs représentations du sujet ? Leur estime de soi ? Leurs compétences psychosociales ? Si oui, la(les)quelle(s) ?

Objectifs du GT 4 – La protection des ressources destinées à la consommation en eau potable, la sécurité sanitaire de l'eau distribuée et l'accès à une alimentation saine et durable

Construire collectivement,

en associant largement les acteurs locaux,

et en prenant en compte le contexte du changement climatique

dans une continuité avec certaines actions du PRSE 3 et en cohérence avec les orientations du PNSE4

les objectifs opérationnels et les pistes d'actions du futur PRSE4 pour mettre en œuvre le objectifs stratégiques suivants :

- **1. Améliorer la sécurité sanitaire de l'eau potable**
- **2. Préserver les ressources en eau destinée à la consommation humaine**
- **3. Renforcer la prise en compte des enjeux de santé-environnement dans les démarches territoriales en lien avec l'alimentation**

Elaboration du PRSE 4 Nouvelle-Aquitaine

GT 4 – La protection des ressources destinées à la consommation en eau potable, la sécurité sanitaire de l'eau distribuée et l'accès à une alimentation saine et durable

29 septembre 2023 à Bordeaux